

Communiqué de presse

Financement des transports en Ile-de-France : les entreprises sont à saturation

Deux rapports récents conduisent la CCI Paris Ile-de-France à réaffirmer sa position sur le financement des transports en Ile-de-France.

La CCI Paris Ile-de-France rejoint les conclusions de l'étude menée à la demande de la Région concernant la gratuité des transports en Ile-de-France. La gratuité générerait un manque à gagner de 3,3 Mds€ annuels, qui serait alors reporté sur les contribuables franciliens. Il n'y a aucune raison que le contribuable se substitue à l'utilisateur alors que les entreprises sont déjà les premières contributrices au fonctionnement des transports franciliens dans une proportion bien supérieure à ce qu'elles financent dans les grands métropoles internationales comme Londres ou New York. Si le Versement Transport était à nouveau alourdi pour compenser la perte des recettes tarifaires, cela représenterait une hausse de 53% de la contribution des employeurs au financement de l'exploitation des transports publics. Une telle mesure ne serait pas supportable pour les acteurs économiques, ni même pour le territoire. Le rapport estime en effet que 30 000 emplois pourraient être détruits avec une perte de 0,7 point de PIB régional.

Par ailleurs, alors que le Gouvernement doit rendre prochainement des arbitrages dans le cadre du projet de loi de finances en cours de discussion au Parlement, **la CCI Paris Ile-de-France est clairement opposée aux principales propositions du rapport du député Gilles CARREZ** qui consistent, une fois de plus, à alourdir la fiscalité pesant sur les entreprises qui financent déjà l'investissement du Grand Paris Express à 85 %. La Chambre demande que l'ensemble des propositions du rapport soient examinées et que ce **projet d'intérêt national** que tous les gouvernements reconnaissent depuis son lancement, **fasse l'objet d'un financement national**, sans que seules contribuables franciliens et notamment les entreprises soient les seuls mis à contribution.

Pour Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France, « *au moment où le Gouvernement conduit une politique fiscale favorable aux entreprises, il serait absurde qu'en Ile-de-France, où la dernière enquête de conjoncture économique révèle un certain attentisme des chefs d'entreprises, ces dernières soient la variable d'ajustement du financement de l'action publique, qu'elle relève des collectivités territoriales ou de l'Etat* ».

Relations presse

CCI Paris Ile-de-France

Isabelle de Battisti - 01 55 65 70 65 - idebattisti@cci-paris-idf.fr

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)